



DELARUE Assurances

Tel 09.77.03.12.28 port 06.15.45.00.27 Fax 01.53.21.00.56

@ nathalie@delarueassurances.com

SSII et Prestataires Internet :

Être dirigeant de SSII ou Prestataire Internet comporte de grandes responsabilités, donc de nombreux risques. Les mises en cause sont de plus en plus fréquentes et peuvent mettre en péril votre entreprise.

La Responsabilité Civile Professionnelle est une protection indispensable. Un contrat spécialement dédié aux Sociétés de services en ingénierie informatique ainsi qu'aux Prestataires Internet répondant aux conséquences pécuniaires de la responsabilité civile exploitation, après livraison et professionnelle, pouvant leur incomber.

Un contrat à la fois :

- complet (couvre en un seul contrat l'ensemble de vos responsabilités vis-à-vis de vos clients et d'autrui)
- simple (couvre toutes les conséquences pécuniaires sauf exceptions),
- souple (cotisation forfaitaire, quel que soit le montant de votre chiffre d'affaire dès lors que celui-ci n'excède pas 500 000 €).

. Pour un CA supérieur à 500 000 €, un questionnaire spécifique sera à remplir

Renseignement nécessaire pour COTATION

- . Nom et adresse de la Société à assurer
- . No de Siren
- . Activités précises du risque
- . Nom de l'assureur tenant
- . Date de reprise
- . Date de création
- . CA en cours ou prévisionnel
- . Statistiques sinistres de votre assureur sur les 3 dernières années, (nature des sinistres, taux de responsabilités, coûts).